

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): La question est à l'étude. La loi actuelle expire en 1977, le Parlement aura alors à régler ce problème; nous devons donc prendre une décision sur la date du débat.

* * *

LES TRANSPORTS

LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU—DEMANDE DE PROMESSE FORMELLE DE MAINTIEN EN VIGUEUR

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Le ministre des Transports a indiqué très vaguement qu'on ne modifierait pas le tarif du Pas du Nid-du-Corbeau en 1975, mais il ne s'est engagé à rien pour les années suivantes. Le ministre chargé de la Commission du blé a déclaré que le tarif du Pas du Nid-du-Corbeau resterait en vigueur aussi longtemps que les agriculteurs le voudraient. Étant donné cette déclaration et d'autres déclarations de divers échelons du gouvernement et de divers organismes agricoles, le premier ministre suppléant peut-il dire si le gouvernement est prêt à s'engager sans réserve à maintenir le tarif du Pas du Nid-du-Corbeau?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je veux vérifier s'il y a divergence d'opinion, comme le député l'a laissé entendre. En tout cas, nous n'avons aucunement l'intention de présenter une mesure en vue de modifier le tarif.

LE TARIF-MARCHANDISES—LES ENTRETIENS DU MINISTRE AU SUJET DE LA DEMANDE DE MAJORATION

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi poser une question au premier ministre suppléant à propos du tarif-marchandises. Mardi dernier, en réponse à ma question à propos d'augmentations générales du tarif-marchandises à partir de lundi prochain, le ministre des Transports a indiqué qu'il communiquerait avec les deux compagnies ferroviaires ce jour-là ou le lendemain pour s'assurer que ce qu'il avait dit à Calgary serait appliqué. Je demande au premier ministre suppléant si le ministre des Transports a communiqué avec les deux compagnies ferroviaires, quelle a été leur réponse et si elles veilleront à appliquer ce que le ministre avait dit à Calgary relativement aux augmentations générales du tarif-marchandises.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports n'a pas encore communiqué à ses collègues le résultat de ces entretiens. Je lui demanderai des renseignements là-dessus. Cependant, il conviendrait peut-être qu'il fasse rapport au cabinet avant de faire une annonce quelconque à la Chambre.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—LA POSSIBILITÉ D'ENTENTE SUR LES OBJECTIFS PRINCIPAUX

M. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Revenu national, mais, puisqu'il revient de Genève où il a

Questions orales

participé à la Conférence sur le droit de la mer, je voudrais lui souhaiter la bienvenue parmi nous.

La conférence a abordé des questions qui sont d'un intérêt capital pour de nombreux Canadiens. Le ministre peut-il dire à la Chambre si, à son avis, la conférence approuvera des projets de mesures et, dans la négative, s'il constate des progrès notables permettant de penser qu'un consensus se dégagera pour créer un droit international de la mer?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, un des rapports que j'ai reçus de Genève concernait la part importante que le député de Comox-Alberni a prise dans les travaux en sa qualité de membre de la délégation.

Des voix: Oh, oh!

M. Basford: En fait, il est beaucoup trop tôt pour répondre à la question du député de façon définitive. La délégation canadienne n'a ménagé aucun effort pour faire admettre la position du Canada. Mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, assistera à la conférence la semaine prochaine et pourra, à l'issue de celle-ci, nous faire un rapport définitif sur ses résultats.

* * *

LA SANTÉ

LA POSSIBILITÉ DE CONCLUSION D'UN ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL SUR LE PARTAGE DE CERTAINS COÛTS

M. F. Oberle (Prince-George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à un certain nombre de questions qui ont été posées au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social un peu plus tôt. Peut-il dire à la Chambre si la conférence des ministres de la Santé et du Bien-être des provinces s'est penchée sur le problème du coût sans cesse croissant de la fourniture et de l'entretien des lits d'hôpitaux et d'autres services hospitaliers spéciaux, et les participants à la conférence se sont-ils mis d'accord sur la nécessité d'un programme de partage des coûts dans le secteur des soins médicaux intermédiaires?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'ai fait parvenir à tous les députés, encore lors de la dernière conférence des ministres de la Santé, copie du communiqué, et ceci a été amplement rapporté par la presse. Il a été convenu entre les deux niveaux de gouvernement de faire une étude intensive des services des formes alternatives tels qu'ils existent à l'heure actuelle, visant à fournir les services de santé aux citoyens à un coût inférieur à celui fourni à l'heure actuelle par les institutions, comme les hôpitaux, qui sont des institutions, évidemment très coûteuses. Des rencontres de fonctionnaires ont déjà eu lieu entre le gouvernement fédéral et les provinces au cours des dernières semaines, et un rapport doit être présenté aux ministres au cours de l'automne.